

Double déception : nouvelle valaisanne

Autor(en): **Gabbud, Maurice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 32

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209723>

Nutzungsbedingungen

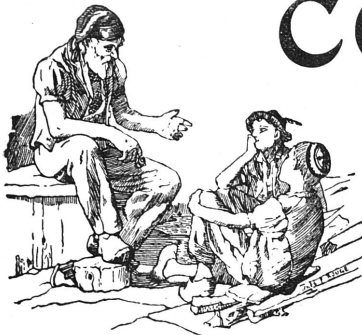
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 9 août 1913 : Nos premiers journaux (V. F.). — On gaillà bin rebriqua (Marc à Louis). — Double déception (Maurice Gabbud). — Féminisme hygiénique et pratique. — Boutade. — Le Foot-ball au village (C. Rosenbusch). — Boutades.

NOS PREMIERS JOURNAUX

V

Il ne faut pas chercher dans le *Journal de Lausanne* (1786-1793) du pharmacien Lanteires la relation des événements non plus que des menus faits de l'époque; il les ignore. Les seules actualités que se permette son rédacteur sont la liste des morts, le cours du change et le tableau des observations météorologiques. En revanche, que d'articles longs et ternes sur les sciences, les lettres, l'agriculture, le paupérisme, pêle-mêle avec des charades, des logoglyphes ou des pièces de vers dans le goût de celle que voici :

Les deux actrices.

Dialogue.

Ai-je donc la barbe au menton ?
Disait une actrice en colère.
— Eh! pourquoi? — Les femmes, dit-on,
Ont cru que j'étais un garçon,
En me voyant jouer Valère.
— Appaise, crois-moi, ton courroux,
Lui dit sa rivale, entre nous,
Les hommes savent le contraire.

Ne médions cependant pas trop de ce journal qui ne disait rien des choses du jour. Son rédacteur était un esprit éclairé; avec le doyen Bridel, les docteurs Tissot et Levade, il s'efforçait de combattre les préjugés, les superstitions, et de répandre dans le peuple des notions d'hygiène.

Une quantité d'étables à porcs se trouvant dans la cité campagnarde qu'était encore Lausanne à la fin du XVIII^e siècle, Lanteires conjure les habitants d'éloigner le plus possible ces constructions de leurs demeures.

De Vevey, le Dr Levade écrit au *Journal de Lausanne*, le 24 janvier 1788 :

Une dame respectable de cette ville me dit l'autre jour qu'elle venait de voir une femme qui s'imaginait avoir été contrainte à commettre un vol par un maléfice qu'elle croyait lui avoir été jeté par quelqu'un de son endroit. Elle ajouta que cette femme, en retournant dans son village, avait rencontré par les chemins un homme qu'elle ne connaissait pas, qui, après l'avoir saluée et regardée avec attention, lui avait dit : — « Ma bonne femme, vous avez quelque chose d'extraordinaire sur votre visage, on vous a sûrement jeté un sort. — Je le crois, avait répondu la femme, car j'ai eu aujourd'hui de mauvaises pensées. — Eh bien! quand vous serez chez vous, ôtez tous vos habits et cherchez soigneusement la cause de votre mal; et lorsque vous l'aurez trouvée, jetez-la tout de suite au feu. » Cette femme assurait qu'après avoir exécuté avec soin ce qu'on venait de lui prescrire, elle avait trouvé dans un pli de ses vêtements un petit paquet et l'avait brûlé sans examiner son contenu, et

que dès cet instant ses bonnes pensées lui étaient revenues.

Nos paysans croient encore aux sorciers, aux maléfices, etc. Lorsque les maiges ignorants qu'ils vont consulter pour leurs maladies et celles de leurs chevaux n'y entendent rien, ils recourent alors à des femmes qui ont la réputation de savoir des prières pour ces maux-là... Il me semblerait nécessaire que les pasteurs, surtout ceux qui sont appelés à prêcher dans les campagnes, cherchassent à désabuser les habitants des restes de cette ancienne superstition, à leur dévoiler l'ignorance et l'imposture de la plupart de leurs maiges, et à les engager à recourir dans leurs maux à des personnes plus éclairées.

Les superstitions ont la vie dure, demandez-le aux maiges du XX^e siècle.

En cette même année 1788, le *Journal de Lausanne* rend un hommage public aux hommes qui, dans le Pays de Vaud, créent des établissements charitables ou introduisent de nouvelles industries, propres à occuper bien des bras. Il cite en particulier l'hospice orthopédique du Dr Venel, à Orbe; la manufacture de chapeaux du sieur Weibel, à Lausanne; l'« excellente teinture de coton rouge », dans la même ville; une « académie militaire », à Nyon.

Inutile de dire que les tartines morales ne manquent pas. Tel correspondant trouve que l'habitant du Pays de Vaud « a la fantaisie de faire le monsieur »; les servantes singent par trop leurs maîtresses :

J'ai trouvé un jour, écrit ce dernier, celle qui lavait notre linge coiffée en cheveux et parée de quelques affluets que mes filles lui avaient donnés, assise, s'entretenant avec le jardinier, buvant le thé avec les femmes de mes valets de ferme, et quand je voulus m'en fâcher, elle m'apprit que les domestiques de M^{me} V. buvaient le thé l'après-midi.

Dans un autre ordre d'idées, citons la lettre d'un « soupeur de la vieille roche » qui voudrait que les femmes fussent admises aux repas publics et qui déclare « s'insérer en faux contre l'usage trop fréquent de l'eau dans ces festins, où un usage modéré du vin de la Vaux serait d'un secours admirable ».

Avec les longues lettres philosophiques que Lanteires sert trop souvent à ses lecteurs comme plat de résistance, figurent des hors d'œuvre moins indigestes, dans le genre de celui-ci :

Un chirurgien, en saignant une dame de qualité, eut le malheur de piquer l'artère, d'où résultèrent des accidents qui firent périr la malade. En faisant son testament, elle eut la générosité de laisser à ce chirurgien, qui était extrêmement affligé, comme on s'en doute bien, L. 800 de pension viagère, tant pour le consoler, est-il dit dans le testament, que pour l'obliger à ne plus saigner de sa vie.

Entre cette presse sans caractère politique et les feuilles que fit naître la révolution vaudoise de 1798, se place le recueil bi-mensuel de Louis Cassat : *Tableau politique et littéraire de la fin du XVIII^e siècle*, dont le premier numéro parut à Lausanne le 1^{er} août 1794. Cassat avait du goût et du style, et son journal est encore curieux à feuilleter aujourd'hui.

Sitôt l'émancipation du Pays de Vaud procla-

mée, naquirent presque en même temps trois journaux reflétant les diverses tendances de l'opinion : le *Bulletin officiel* (qui deviendra la *Gazette de Lausanne*), le *Nouvelliste vaudois et étranger*, *L'Ami de la Liberté*, auquel succédèrent *Le Régénérateur* et la *Feuille helvétique*. Autant la presse vaudoise du temps de Leurs Excellences a quelque chose d'endormi et d'endormant, autant ces journaux-ci frappent par leur vie et sont précieux à consulter pour qui veut se faire une idée des sentiments de nos pères en cette époque débordante d'enthousiasme patriotique et de généreuses aspirations.

Il a été traité bien souvent, ici même, des événements de 1798; cela nous dispense de nous allonger sur les gazettes qui les relatent. Nous ne dirons rien de la presse du XIX^e siècle, afin de ne pas sortir du cadre indiqué par le titre de ces articles. Il nous suffira de constater, en terminant, que de 1610, année où parut la première feuille suisse, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, notre pays vit naître 328 périodiques, dont 64 dans les contrées qui devaient former la Suisse romande. Beaucoup ont été bien éphémères. Ils n'en ont pas moins contribué à élargir le champ des connaissances et à former l'esprit public, en dépit de toutes les censures. V. F.

ON GAILLA BIN REBRIQUA

L'ÉTAI dein lè premi teimps que l'avant fè lè tsemin de fè et qu'on pouève tracé ào dis-sime galop por dessus elliau calèche que lài diant dâi wagon. Dein cli teimps que vo dio, lè dzein de Mordze et lè dzein de Reneins l'è tant ein niéze et quand sè reincontrâvant n'ètai jamé que po sè mourgâ et sè fère delâo ào bin vergogne. L'avant dza dâi leingue bin rapoun-tye, sâi elliau de Reneins, sâi elliau de Mordze.

Vaitcè dan qu'on dzo, on gaillâ de pè l'Ar-senâ preind lo tsemin de fè po allâ pè Lozena. Quand l'è que lo train l'è z'u arrevâ vè Reneins, lo commi s'è met à bramâ tant que pouève : *Renens, Renens, deux minutes d'arrêt*. Lo citoyen de Mordze fâ adan dinse à ion, que montâve justameint et que l'entrâve dein lo wagon :

— On s'arrîte bin grand teimps à Reneins, po onna coumouna que lo syndico va âi bâoze!

L'autro que l'ètai bo et bin on bordzâi de Reneins, et que voliâve pas laissi mèpresi son syndico lài repond :

— T'a de la tchance que l'ausse pas oncora trovâ, sein quie lài a dza grand teimps que l'arâi ramassâ avoué la pâla à fu.

N'è pas fauna de vo dere que lo Mordzatâ n'a pas z'u moyen de rebriquâ et que l'a falîu rire.

MARC A LOUIS.

DOUBLE DÉCEPTION

Nouvelle valaisanne.

A l'entrée d'une des plus agrestes vallées du *Vieux Pays*, dont parle Mario qui en était originaire, assis sur une haute terrasse verdoyante et à demi-caché, en mai, sous la neige des cerisiers en fleurs, est le village

montagnard des Blanpraz (les *Blancs Praz* c'est-à-dire les près blancs, selon certains étymologistes) fondé, dit-on, il y a des siècles, par une tribu végère.

La beauté de la population féminine de ce recolon montagnard est depuis longtemps proverbiale et il y a une vingtaine d'années, la Josette d'Urbain Crettaz ne faisait pas mentir cette réputation enviée.

La ravissante jeune fille était courtisée à la fois par les deux frères Branchez, Maurice et Célestin, les fils du plus riche paysan de l'endroit. En effet, le père Branchez, outre d'autres avantages importants, avait l'honneur d'être le seul particulier des Blanpraz qui possédât des vignes à Fully.

En octobre, à l'époque des vendanges, les deux frères rivaux étaient descendus dans la plaine, tandis que leur commune Dulcinée restait aux Blanpraz.

Les deux amoureux n'étaient point dupes l'un de l'autre, bien au contraire; ils avaient parfaitement conscience de leur tacite rivalité. Maurice savait bien que les beaux yeux de Josette charmaient Célestin, et ce dernier, de son côté, n'ignorait pas quel était l'aimant qui, presque toutes les soirées d'hiver attirait son frère chez Urbain Crettaz.

La jeune fille ne semblait pas avoir de préférence pour l'un ou pour l'autre de ses deux amants. Ceux-ci, sans précisément se regarder comme des chiens de faïence, sans être en état d'hostilité ouverte, n'entretenaient plus cependant des rapports aussi cordiaux que par le passé; il y avait du froid entre eux.

Probablement, la Josette, disputée en secret, accepterait la main du premier des soupirants qui poserait nettement sa candidature. Mais, pendant de longs mois, il ne s'était présenté, paraît-il — la timidité aidant — aucune occasion propice pour entrer en matière sur une aussi grave affaire. Les deux concurrents se gênaient réciproquement, car l'un et l'autre tenaient à faire leurs avances chacun à l'insu de son frère. Et la chose était malaisée tant qu'ils séjourneraient côte à côte aux Blanpraz. La moindre démarche que l'un des deux se hasarderait de faire serait aussitôt connue de son antagoniste.

Nos deux Branchez étaient donc à Fully pour une semaine environ, loin de la dame de leurs pensées. Cet éloignement semblait surtout être à charge à Célestin, apparemment plus sensible que Maurice. Peu à peu, dès le premier jour, son cerveau, en continuant à travailler, élaborait et mûrissait un projet qui, de prime abord, lui paraissait être né d'une pensée extravagante, mais qui, peu à peu, lui semblait plus raisonnable et d'un accomplissement plus aisé. Le deuxième soir, déjà — la chose serait nocturne — il était tout disposé à faire les efforts nécessaires pour mettre son plan hardi à exécution.

Voici, exposé sommairement, ce qu'il avait pensé :

Profiter du séjour de son frère à Fully pour partir, sitôt après le coucher du soleil, et franchir lestement, du pas vif et pressé particulier à ses jambes grêles et nerveuses, les six bonnes lieues qui séparent les Blanpraz du mazot de Saxé¹, dans le but de venir surprendre chez elle sa bien-aimée, qui serait très étonnée de cette visite, le sachant à Fully, et lui prouver par une si longue course, faite exclusivement à son intention, la sincérité de ses assiduités présentes et passées. Enfin, profiter de la bonne impression que son ardeur ne manquerait pas de produire dans le cœur de la belle, pour faire une demande en due forme et s'assurer ainsi une victoire facile, faute d'un adversaire moins zélé qui, à cette heure, s'amuserait à Fully, ignorant tout du plan, pour ainsi dire machiavé-

que échafaudé par son frère, dont l'amour avait décuplé l'audace.

Chacun conviendra que la trame était bien ourdie, il n'y avait qu'à mettre le projet à exécution.

A cœur vaillant rien d'impossible.

Cette maxime conviendrait bien à notre Célestin. Ni la fatigue provenant du dur labeur de la journée, ni la course extraordinaire qu'il devait faire pour l'aller et le retour, car avant l'aube il devait être de nouveau au mazot, ni les précautions inusitées qu'il devait prendre pour que son frère ne conçût pas l'ombre d'un soupçon à l'endroit de cette folle équipée, rien ne le rebuta. Une ombre descendait lentement des grands monts alpins, et la plaine peu à peu disparaissait sous un suaire ténébreux. C'était la nuit. Depuis cinq minutes Maurice avait quitté leur modeste bicoque, sans doute, pensa Célestin, pour aller passer la veillée, dans le voisinage, en compagnie de quelque Omphale fullérienne, l'éloignement lui faisant momentanément reléguer la Josette au second plan. Je suis plus constant en amour, se dit-il, cette fidélité ne mérite-t-elle pas sa récompense ?

Tout en faisant ces réflexions, notre galant aventurier s'était mis à remplir un gros panier des grappes les plus vermeilles et les plus juteuses qu'il avait cueillies durant la journée.

Puis, d'un cœur léger, bondissant de joie, notre homme est sur la route des Blanpraz et, sous ses pieds agiles, la distance semble s'envoler comme par enchantement. Pensez donc, s'il pouvait se plaindre des longueurs de la route déserte quand, selon toutes probabilités, il serait dans quelques heures auprès de la gentille Josette, qui lui donnerait le droit de l'appeler du doux nom de fiancée.

C'est son frère qui serait morfondu quand, plus tard, il apprendrait ce voyage nocturne et ses résultats décisifs. Si le cœur de Maurice était autant épris que le sien de la plus belle jeune fille des Blanpraz, il pourrait bien en faire une maladie. A cette pensée, Célestin s'assombrissait, mais ce nuage s'enfuyait rapidement. Il n'était pas nécessaire de se faire de la bile sur ce point. Maurice serait un peu contrarié, c'est sûr, mais, au bout de quelque temps, il en prendrait son parti. D'ailleurs, il était impossible que son frère fût aussi ardent et aussi zélé que lui. Ce n'est pas Maurice qui aurait fait une si longue course pour un pareil motif. Au besoin, quand il était à Saxé pour les vendanges ou les travaux des vignes, au mois de mars, une jolie Fullérienne remplaçait la fille du père Crettaz, dans ses veillées.

Tout en faisant ces réflexions, Célestin Branchez arrivait au chef-lieu de la commune. Il eût voulu être comme Gargantua de la légende ou comme le Petit Poucet chausant les bottes de sept lieues, pour franchir en deux formidables enjambées le raide coteau que les Blanpraz couronnent de leurs masures blanches et de leurs *raccards* rouillis par un soleil méridional.

Il arriva enfin et rapidement se dirigea vers la maison Crettaz, sans même jeter un furtif regard sur la demeure paternelle, tant il était absorbé par son idée fixe. Il jouissait d'avance de la surprise de la famille d'Urbain, car le sachant à Fully, son arrivée devrait être bien inopinée. Comme son panier de raisins allait être le bienvenu !

Mais, en entrant, ô surprise ! oh déception ! Il ne pouvait en croire ses yeux. Était-il donc le jouet d'un rêve ? Non. C'était bien la stupéfiante, l'extraordinaire et invraisemblable réalité. Son frère, Maurice, en chair et en os, était là, assis sur un rustique escabeau, tout près de la rieuse Josette !!!

L'ahurissement de Maurice était également à son comble. Quel prodige avait pu amener les deux frères en cette même maison ? Un mobile commun, soigneusement caché par tous deux.

La même pensée, hardie et extravagante, qui avait obsédé le cerveau de Célestin, s'était également fait jour dans l'esprit de Maurice. Ce n'est qu'entre frères qu'on puisse observer pareille coïncidence. Oh ! les liens du sang !

La commune entreprise des deux rivaux échouait piteusement et, après une ou deux heures d'entretien, assez monotone, l'heure avancée mit fin à la *veillée* et les deux frères rebroussèrent chemin, *de compagnie* cette fois, mais presque sans mot dire, sombres et préoccupés qu'ils étaient tous les deux. Ils arrivaient à Fully au jour naissant, remportant de leur expédition une grande fatigue momentanée et ensuite une rivalité d'amoureux plus aiguë que par le passé.

Mais bien que les intéressés n'en soufflassent mot à personne, la nouvelle de leur bizarre escapade s'ébruita promptement. Urbain Crettaz qui n'avait pas la réputation de trop retenir sa langue, en fut le zélé véhicule. Toute la population blanprazienne et même celle des villages les plus voisins en fit des gorges chaudes. Le père Branchez rit le tout premier de la déconvenue de ses deux garçons. Le régent du chef-lieu, un spécialiste dans ce métier, accoupla quelques bouts rimés de circonstance.

Tout va bien qui finit bien !

MAURICE GABBUD, à Lourtier.

FÉMINISME HYGIÉNIQUE ET PRATIQUE

Le féminisme, tel que le conçoivent certains représentants du beau sexe, à côté de quelques chauds partisans, a des détracteurs très convaincus. Ces derniers ne disent mot; soit galanterie, soit crainte de déchaîner les rancunes terribles et tenaces de la partie la plus aimable du genre humain. Faisons comme eux, et bornons-nous à déclarer notre adhésion pleine et entière au féminisme que préconise le professeur Dudley Sargent, de l'Université de Harvard. C'est, d'ailleurs, du même coup, un sport excellent :

« Pour vous bien trouver d'un sport rationnel, hygiénique, qui donne à votre corps force et beauté, mettez-vous au travail domestique. Rien ne vaut pour fortifier les muscles des jambes et élargir la poitrine comme monter et descendre les escaliers. Travailler en levant les deux mains produit le même effet sur le buste. Pour donner de la flexibilité aux épaules, le maniement du balai est souverain. On peut y ajouter l'acte répété de porter des seaux d'eau. Pétrir de la pâte vous donnera des avant-bras d'une rondeur et d'une fermeté magnifiques, et laver du linge pendant une heure équivaut à toute une semaine de tennis. »

La lettre. — Un monsieur dit à sa servante de mettre à la poste une lettre qu'elle trouvera sur sa table de travail. Il y avait trois lettres, dont l'une sans adresse.

La servante, embarrassée, les jette toutes trois à la boîte.

Lorsque son maître s'en aperçut, il lui demanda pourquoi elle avait mis à la poste une lettre sans adresse.

— Je croyais que Monsieur ne voulait pas qu'on sache à qui il l'adressait.

LE FOOT-BALL AU VILLAGE

I

L'amusante pochade que voici est extraite du *Bulletin officiel du Montriond-sport*, de Lausanne. Elle est toute d'actualité, puisque les sports de tout genre sont à l'ordre du jour.

L'ascène se passe dans la pinte du coquet village de B*** (Gros de Vaud).

Monsieur le syndic et monsieur l'assesseur, après avoir achevé la lecture de la *Revue*, reprennent trois décis de 11. Soudain le syndic,

¹ Hameau de Fully.